



**Compte-rendu de l'audio conférence du secteur AHI
29 juin 2021**

Présent·e·s : DDCS : Mme CHOMETTE, Mme HARCHIN, Mme MERMET GRANDFILLE. Associations : ASA, SIAO 62, BLANZY POURRE, APSA, HAJ, EPDAHAA, LVA, FIAC, FAS.	Rédactrice : J. HARCHIN
--	----------------------------

1) Point sur la vaccination dans les établissements :

Le dispositif mobile proposé par l'ARS n'est pas encore opérant. Pour Blanzly, un partenariat a été monté avec un médecin administrateur de l'association. La couverture vaccinale des salariés est proche de 50 %. Pour l'ASA les 2/3 des hébergés sont vaccinés et l'information aux hébergés est bonne. L'équipe accompagne aux rendez-vous et l'équipe des LHSS intervient en renfort. Les salariés sont vaccinés à plus de 50 %. Pour l'APSA un médecin du centre de vaccination intervient dans l'établissement. Une action vers la rue est en cours d'élaboration avec le SIAD. Les salariés sont couverts dans la grande majorité. HAJ précise que les salariés sont de 50 à 100 % vaccinés. Pour les usagers, il y a un travail de sensibilisation et d'accompagnement mais il y a peu d'adhésion des publics.

L'EPDAHAA au titre de l'antenne du SIAO Boulogne précise que de nombreuses démarches de vaccination sont en cours (rdv, 1ere dose). Pour LVA pour le CHRS les rendez-vous ont été lancés en lien avec l'hôpital. 41 personnes ne souhaitent pas être vaccinées. La vaccination des salariés est mitigée. Pour les CAES un travail est engagé avec la PASS. Il y a peu de volontaires au sein de la population migrante.

Mme Chomette rappelle que le vaccin JANSSENS est disponible pour les + de 40 ans.

Il y a une préoccupation sur le nouveau variant qui correspond à environ 10 % des contaminations sur le département.

2) Présentation des orientations sur la trajectoire à construire dans le cadre de l'instruction relative au pilotage du parc d'hébergement et au lancement de la campagne de programmation pluriannuelle de l'offre pour la mise en œuvre du Logement d'Abord du 26 mai 2021 :

La trajectoire proposée par la DDETS a sécurisé au maximum le périmètre du parc d'hébergement du département. Sauf contra-indication ultérieure de l'échelon régional et national, la trajectoire s'appuie sur la totalité du parc d'hébergement et pas seulement sur les places maintenues ouvertes. Aussi, si la proposition du Pas-de-Calais est validée, seules les places de PGF niveau 2 et quelques places d'hôtel exceptionnelles seront impactées pour 2021. Le choix a été fait de ne pas demander de transformation de places d'hébergement au profit de la création de mesures d'AVDL ou d'IML+.

Le prochain chantier portera sur l'objectivation des coûts de l'HU. Le coût moyen départemental est à 23,5€, ce qui n'est pas en décalage avec le reste de la région.

La trajectoire 2022 est à réaliser.

3) Tarification des CHRS

Le DIHAL a exprimé son souhait de pouvoir travailler dès fin 2021 sur le sujet de la tarification des CHRS. Aucune information complémentaire n'est actuellement disponible.

4) Informations FAS

La réponse pour l'AP MILDECA est défavorable. La FAS est intervenue sur le paiement des 12° des CADA.

5) Financements des actions subventionnées.

Le paiement des subventions est bien avancé sur le BOP 177. Les opérateurs confirment que les procédures sont en cours et se passent bien. Les structures alertent sur la problématique de l'AVDL. L'EPDAHAA évoque un blocage lié aux dépenses inhérentes à la prise en charge des personnes migrantes.